

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Molsheim  
Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 15  
Conseillers présents ou  
représentés : 12

## Commune de MUHLBACH SUR BRUCHE

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27 octobre 2011

#### Séance ordinaire du 9 novembre 2011 – N° 5/2011

Sous la Présidence de Christine MORITZ, Maire

Secrétaire de la séance : M. Bernard GAGNIERE

**Etaient présents** : M. BONEL Nicolas, 1<sup>er</sup> adjoint - M. HUBER Daniel, 2<sup>ème</sup> adjoint,  
MM. BAADER Robert, CASPAR Fabrice, Gérard DEPREZ, GAGNIERE Bernard, GROSS Jean-Marie,  
HILD Jean-Paul, conseillers municipaux, Mme QUARZETTI Sylvie, conseillère municipale

**Etaient excusé(e)s** : M. HECHT Christian, conseiller municipal  
M. GAUTHIER Jean-Marc, conseiller municipal (procuration à Mme Christine MORITZ)  
Mme Danièle SCHMITTBIEL, conseillère municipale (procuration à M. Nicolas BONEL)

**Non excusé(e)s** : Mme Viviane ZELLER, M. Jean-Pierre FIX, conseiller(e)s municipal(e)s

#### **1/ Approbation du projet d'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2011**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **3/ Rénovation de la Salle des Fêtes**

Mme le Maire présente le projet chiffré : 630 425 € H.T.

A ce montant se rajoute la T.V.A (19,6 %) – qui sera récupérable à 15,482 %, le contrôle (10 %) et la maîtrise d'œuvre (10 %). Ce qui représente un montant total TTC de 880 073 €.

Lors du vote du budget, nous avons prévus la somme de 550 000 € T.T.C. pour ce projet avec en contrepartie environ 250 000 € de subvention ainsi que la récupération de la TVA (15,482%)

La discussion s'engage et les membres décident de passer au vote concernant le projet présenté :

**Pour : 6**

**Contre : 1**

**Pour avec réserve financière : 5**

Après discussion, l'ensemble des membres décide de respecter le montant prévisionnel de 550 000 € TTC en demandant à l'architecte de bien vouloir présenter un nouveau projet en respectant le budget prévisionnel.

#### **4/ Travaux de rénovation du presbytère de La Broque-Schirmeck et environs**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de rénovation du presbytère protestant de La Broque-Schirmeck et environs.

Elle donne lecture du courrier relatant les différents entretiens entre le conseil presbytéral de La Broque-Schirmeck et environs et les communes concernées fixant les conditions de réalisation dudit projet, à savoir :

- Projet : travaux estimés à 120 000 € H.T.
- Maîtrise d'ouvrage et préfinancement de la TVA : Commune de la Broque
- Subventions sollicitées : Conseil Général, autres organismes
- Coût restant à proratiser entre les communes selon répartition (jointe en annexe)

Elle propose au Conseil Municipal de participer au financement de ce projet à hauteur de 4 % qui s'appliquera au coût résiduel des travaux.

#### **Le Conseil Municipal**

**Après en avoir délibéré, passe au vote suivant :**

**Pour : 3**

**Contre : 9**

#### **5/ O.N.F. : approbation de l'état d'assiette 2013**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier, daté du 8 septembre 2011, émanant de l'Office national des Forêts, Agence de Schirmeck, portant sur l'approbation de l'état d'assiette 2013 qui, conformément à l'article 12 de la « charte de la forêt communale » prévoit que les propositions d'état d'assiette des forêts communales soient approuvées par délibération du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'Etat d'Assiette 2013 de notre forêt communale et autorise Madame le Maire à signer le document.

#### **6/ Sélect'om : rapport annuel d'activité du Sictomme pour l'exercice 2010**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable sur le rapport d'activité 2010.

#### **7/ Divers**

Mme le Maire transmet la copie de différents documents

- la lettre du Président du Sénat
- la pétition des habitants de la rue du stade et du Hundsrain qui demande l'installation d'un miroir à la sortie du village/entrée du rond point.
- La lettre du Président de « l'Association les Bachmatten »

Elle informe les membres du Conseil qu'elle a transmis ces deux courriers à la gendarmerie d'Urmatt qui fera des contrôles. Elle a également transmis à M. Kocher, responsable des routes au Conseil Général de Molsheim (rte départementale) qui donne un avis défavorable compte tenu du fait que le code de la route s'applique simplement. Une réunion sera organisée pour essayer de trouver une solution à la visibilité.

Plusieurs autres points de circulation difficiles sont évoqués : croisement rte de Grendelbruch et rue de la montagne, « stop » rue de la rivière/rte de Grendelbruch, croisement place de la mairie/rue des Seigneurs.

Une réponse sera faite à M. Friess

Lettre de remerciements du Conseil de Fabrique pour la subvention allouée lors de la dernière séance du conseil municipal.

**Rappel des dates des prochaines manifestations :**

Cérémonie du 11 novembre à 11 h avec la présence de Mme la Sous-Préfète de Molsheim

18 décembre à 12 h : Fête des Anciens à la salle des fêtes

12 et 19 novembre : préparation des décorations de Noël

Bernard Gagnière invite les membres du conseil, conjoints, enfants, amis à visiter son exposition de tracteurs anciens dimanche 20 novembre à 11h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h